

## Berquin et Farel

Que Berquin avait peut-être connu personnellement à Paris où il étudia entre 1509 et 1517 (Roussel et Lefèvre furent parmi ses maîtres).

Farel

« *Sola scriptura* »

Aux yeux de Farel l'écriture était, sur tous les points, l'instance judiciaire de référence, tandis qu'Érasme se refusait à un tel absolutisme. Il reconnaissait le principe de la "*sola scriptura*" mais refusait de suivre Farel dans toutes ses conclusions.

Colloque Farel, page 9.

Farel =

Homme de fougue et de tempérament

Partisan du tout ou rien

Ni prudence ni nuance

Amertume et colère

Se répand en propos injurieux contre Érasme

Un de ces "nouveaux évangéliques" comme les appelle Érasme qui les effraye par leur radicalisme, par les troubles qu'ils provoquent (voir lettres d'Érasme, où il les qualifie de "nouveaux hypocrites, nouveaux tyrans", page 549 du tome V, épître (?\*) # 1496) = discréditent l'Évangile dont ils se réclament

→ = les Brunfels, Farel, [Berquin ??]

Hutten (page 521).

Érasme contre leur violence, leurs outrances, leurs paradoxes.

Leur fureur ruine tout espoir de réconciliation entre chrétiens – annéantissent toute possibilité d'une réforme qui ne soit pas une révolution.

Le schisme, l'hérésie, le gâchis, le carnage.

Ce sont ces « nouveaux évangéliques » qui ont pour une part conduit Érasme à publier le *De libero arbitrio* (1524)

Érasme et Farel : homme d'étude et homme d'action.

Soucieux de réconciliation par le compromis prudent  
 Animé par exigence de clarté et de vérité, au prix de l'affrontement  
 Partisan de la rupture salutaire  
 Bouillant

Deux hommes de foi.  
 Heurts de deux sensibilités spirituelles.

J.-P. Massaut, « Les relations d'Erasmus et de Farel », in *Actes du colloque G. Farel*, Genève, 1983.

Farel né en 1489 à Gap  
 A pu connaître Berquin à Paris, où il est depuis 1509. En 1517 = maître ès arts au collège du Cardinal Lemoine.  
 Lefèvre fut le maître de Farel  
 Vers 1519 : reconnaît que l'invocation des trépassés est pure idolâtrie < M. Mann  
 Vers 1521 : rejette la messe

A Bâle en 1523

Son premier livre : la fausse *Determinatio*, que Berquin lut certainement  
 Qui avait l'air d'une réédition  
 Livre qui irrita à la fois Lefèvre et Erasmus

Son impuissance à châtier ses paroles.

Sa parole facile, son art de l'improvisation.

Berquin sans doute fasciné par les qualités de ce prédicateur.

La haine d'Erasmus pour Farel : « *Phallicus* ».

De plus Farel passe à l'action, las des querelles, des lenteurs et des hésitations → souhaite une transformation radicale de la société.

Même s'il ne comprend rien à l'amour des bonnes lettres.

« *Non placet tibi casta et munda latinitas* ».

La véhémence de Farel, son ardeur,

« Il n'y a rien de plus candide que Farel. Il y en a qui voudraient modérer son zèle contre les ennemis de la vérité, mais moi je donnerais volontiers à cette vertu le titre d'admirable et la considérerais non moins nécessaire que la sérénité ». Oecolampade à Luther, 15 mai 1524 (Herminj. I, 215)

« L'heure n'est pas encore venue ! » (comment combattrait-il contre la Sorbonne ?)

« Que ferait un homme seul contre tant de lions ? » (*Quid faciet homuncio adversus tot leones ?*)

Lettre de Roussel, Herminj. I, page 270.

Ce qui les rapproche : véhémence, détermination, « jusqu'au boutisme », son impatience, une certaine honnêteté intellectuelle.

Ce qui les éloigne : la violence, les humanités

Berquin a très probablement connu Farel pendant le séjour de ce dernier à Paris (1509-1521).

A peut-être été témoin avec Farel de la réaction de Duchêne, quand on lui présenta le sac contenant les pièces de la dispute de Leipzig. Cf. *Determinatio* de 1524. « *ipsi sciunt omnia antequam videant.* »

- différences : thèses de Farel soulevaient la question de la relation entre Ecriture et Eglise et débouchaient sur la mise en question des us et coutumes ecclésiastiques.

- Or Berquin était réputé pour être très respectueux de ces usages ; un peu sur la même ligne qu'Erasme sur ce point : plusieurs usages ecclésiastiques, institutions humaines, n'en étaient pas pour autant illégitimes (ex. la confession auriculaire dans *l'Exomologesis*).

→ la question : l'Écriture est-elle, sur tous les points, l'instance judiciaire de référence ? Erasme (et Berquin) se refusaient à un tel absolutisme. Reconnaisai(ent) pleinement le principe de la "sola scriptura" mais refusai(ent) de suivre Farel dans ses conclusions.

Erasme moins sensible aux institutions qu'à l'usage bon ou mauvais qu'on peut en faire ; par ailleurs critique, dénonce, traque la fausse piété, les pratiques peu justifiées, les abus et perversions du système en vigueur.